

Envoyé en préfecture le 02/06/2025

Reçu en préfecture le 02/06/2025

Publié le 03/06/2025

ID : 059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE

S'LO

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION CC_2025_078

OBJET :

COMMISSION 1 -
MOBILITE -
AMENAGEMENT - ADS

PLUI

*PLU de COBRIEUX - Bilan
de la mise à disposition
du public et
approbation de la
modification simplifiée*

Présents au vote de la délibération :

Titulaires et suppléants
présents : 37
Procurations : 9

Nombre de votants : 46

L'an deux mille vingt cinq, le vingt six mai à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 20 mai 2025, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Marie CIETERS, Bernard CHOCRAUX, Michel DUPONT, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Cathy POIDEVIN, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Anne WAUQUIER, Régis BUE, Vinciane FABER, Marie-Christine LE LAY, Anne-Sabine PLAYS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Luc MONNET, Guillaume FLUET, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Arnaud HOTTIN, procuration à Michel DUPONT
Guy SCHRYVE, procuration à Frédéric PRADALIER
Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Thierry DEPOORTERE, procuration à Bernadette SION
François-Hubert DESCAMPS, procuration à Bernard CHOCRAUX
Michel PIQUET, procuration à Carine GAU
Gilda GRIVON, procuration à Frédéric SZYMCZAK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Coralie SEILLIER, Didier WIBAUX,
José DUHAMEL, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 26 mai 2025

Délibération CC_2025_078

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

PLUI

PLU de COBRIEUX - Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté Préfectoral du 3 août 2021 portant transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) à la Pévèle Carembault au 1er juillet 2021,

Vu l'arrêté communautaire portant le lancement de la modification simplifiée du PLU de n° ADMG_2024_011, du 4 avril 2024 et fixant les modalités de la mise à disposition du public,

Vu les Avis des personnes publiques associées consultées conformément à l'article L.153-40 du code de l'urbanisme,

Vu la délibération CC_2025_005 du 25 février 2025 prise en Conseil Communautaire, portant prescription de la mise à disposition relative à la modification simplifiée du PLU de Cobrieux,

Vu la Mise à disposition du public, s'étant régulièrement tenue du 3 mars 2025 au 3 avril 2025,

Vu les différentes pièces composant le dossier de modification simplifiée du PLU de Cobrieux,

La modification simplifiée du PLU de Cobrieux a pour unique objet de modifier le règlement écrit et ses annexes.

Vu l'avis de la Commission 1 - Aménagement, mobilité et ADS lors de sa séance du 13 mai 2025.

La modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cobrieux a pour unique objet de modifier le règlement écrit et ses annexes.

Conformément à l'article L.153-47 du Code de l'Urbanisme, une mise à disposition du public de l'ensemble du dossier s'est déroulée du 3 mars 2025 au 3 avril 2025 en mairie de Cobrieux et dans les locaux de Pévèle Carembault, à Pont-à-Marcq.

Dans le cadre de cette mise à disposition, le public a pu librement formuler ses observations sur le projet.

A l'issue de cette mise à disposition, il s'avère que les registres ont fait l'objet d'une contribution anonyme en mairie de Cobrieux. Cette contribution fera l'objet d'une modification approuvée par cette présente délibération.

La modification simplifiée du PLU telle que présentée au Conseil Communautaire est donc prête à être approuvée, conformément à l'article L.153-43 du Code de l'Urbanisme.

Oùï l'exposé de son Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 46 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 46 VOTANTS) :

- ***D'approuver la modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Cobrieux.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 02/06/2025
Reçu en préfecture le 02/06/2025
Publié le 03/06/2025 *SLOW*
ID : 059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Valérie NEFFYNCK

Signé électroniquement par : Valérie NEFFYNCK
Date de signature : 28/05/2025
Qualité : SECRETAIRE DE SEANCE

Pour extrait conforme,
Le Président,

Luc FO

Signé électroniquement par : Luc FO
Date de signature : 28/05/2025
Qualité : PRESIDENT



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Pevele-Carembault | CCPC
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	CC_2025_078
Objet :	PLU de COBRIEUX - Bilan de la mise à disposition du public et approbation de la modification simplifiée
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-06-02 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	2.1 - Documents d urbanisme
Identifiant unique :	059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE-1-1_0.xml	text/xml	1.7 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : CC_2025_078.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	180.3 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 0.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	604.8 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 1.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE-1-1_3.pdf	application/pdf	886 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 2.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE-1-1_4.pdf	application/pdf	1.5 Mo

Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 4.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE-1-1_5.pdf	application/pdf	1.3 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 3.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE-1-1_6.pdf	application/pdf	4.6 Mo
Document principal (Délibération) Nom original : Annexe 5.pdf Nom métier : 99_DE-059-200041960-20250602-CC_2025_078-DE-1-1_7.pdf	application/pdf	249.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	2 juin 2025 à 09h26min09s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	2 juin 2025 à 09h30min59s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur Lorena
En attente de transmission	2 juin 2025 à 09h32min05s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	2 juin 2025 à 09h32min09s	Transmis au MI
Acquittement reçu	2 juin 2025 à 09h36min32s	Reçu par le MI le 2025-06-02